

## Le Grenelle II dans les turbulences à l'Assemblée

Par Reuters, publié le 04/05/2010 à 15:17 L'Express

**L'heure n'est plus à l'union nationale sur l'environnement en France : l'opposition devrait voter contre le projet de loi Grenelle II, examiné à partir de ce mardi, tandis qu'une partie de la droite cherche à l'amender.**



Manifestation des membres la Fédération de l'énergie éolienne (FEE), devant la Tour Montparnasse à Paris. Alors que le projet de loi Grenelle II est examiné à partir de ce mardi à l'Assemblée, écologistes, associations de défense de l'environnement et industriels des énergies renouvelables ont appelé à manifester pour dénoncer un texte faisant, selon eux, le deuil de l'ambition écologique française. (Reuters/Jacky Naegelen)

Ecologistes, associations de défense de l'environnement et industriels des énergies renouvelables, qui dénoncent un texte faisant le deuil de l'ambition écologique française, ont appelé à manifester pour marquer le début du débat parlementaire.

A la mi-journée, ils ont tenté de former une éolienne humaine au pied de la Tour Montparnasse avant de défiler jusqu'au ministère de l'Ecologie et plusieurs organisations, dont les Verts, doivent se rassembler dans l'après-midi aux abords de l'Assemblée pour faire pression sur les députés. Le projet de loi, qui traduit concrètement les engagements du Grenelle de l'environnement - vaste concertation lancée par Nicolas Sarkozy à l'automne 2008 - comptait 104 articles au départ mais plus de 250 après son passage devant la commission du développement durable de l'Assemblée. Avant la discussion parlementaire, 1.600 amendements avaient été déposés.

Le débat s'ouvre sur fond de défiance alors que la loi Grenelle I, qui fixait les grandes orientations, avait été adoptée à la quasi-unanimité.

Depuis l'échec du sommet de Copenhague sur le climat, en décembre, le gouvernement français a coup sur coup retiré son projet de taxe carbone et annoncé le report de l'éco-taxe sur les poids lourds, pour une raison technique selon lui.

La petite phrase de Nicolas Sarkozy au Salon de l'Agriculture - l'environnement, "*ça commence à bien faire*" - a ajouté un peu plus de sel sur les plaies.

Pour le Parti socialiste et les Verts, le gouvernement escamote le débat de fond dans un climat général d'écolo-scepticisme en ne prévoyant qu'une trentaine d'heures de discussion dans l'hémicycle.

Le Grenelle II "*n'est qu'un paravent qui cache un certain nombre de décisions (...) ou de lois qui ont été votées (sur les OGM ou les éoliennes qui) taillent en pièces les engagements du Grenelle*", a déclaré le député écologiste Noël Mamère sur RTL.

## **JOUANNO DÉFEND L'ÉOLIEN**

Même diagnostic pour Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste à l'Assemblée, selon qui les socialistes sont "*partis pour voter contre*" le texte.

"*On peut dire que (Nicolas) Sarkozy et l'écologie c'est fini*", a-t-il déclaré lors d'un point de presse. Son homologue de l'UMP, Jean-François Copé, a au contraire défendu le bilan écologique de la majorité.

"*Nous n'avons pas à rougir*", a-t-il dit aux journalistes. "*Certains dans l'opposition (tentent de réduire le débat) à la seule question de la taxe carbone: c'est une manière de tenter de faire oublier tout ce qui a été mis en place*", a-t-il jugé.

A l'orée d'une discussion parlementaire qui s'annonce houleuse, le gouvernement a appelé les députés à faire preuve de responsabilité en acceptant un consensus sur le Grenelle II.

"*L'écologie dépasse la petite querelle politicienne*", a plaidé sur France 2 le ministre de l'Ecologie Jean-Louis Borloo, pour qui la France est en train de devenir un leader européen dans le domaine environnemental.

La secrétaire d'Etat à l'Ecologie, Chantal Jouanno, a elle aussi défendu le texte présenté à l'Assemblée nationale.

"*On ne peut pas dire que c'est une coquille vide ou alors c'est vraiment une grosse coquille*", a-t-elle dit sur LCI.

Cependant, après avoir dit en mars que l'abandon de la taxe carbone la "*désespérait*", elle a une nouvelle fois fait entendre sa petite musique personnelle pour prendre la défense de l'éolien contre les projets de la droite.

"*J'ai toujours été très réservée sur ces dispositions qui freinent l'éolien*", a-t-elle expliqué.

En l'état actuel du projet amendé par la droite au Sénat et en commission à l'Assemblée, les éoliennes seront soumises à partir de 2011 au régime des installations classées pour l'environnement, au même titre qu'un site industriel dangereux.

"*On marche sur la tête! Assimiler des éoliennes à des usines chimiques...*", a déploré André Antolini, président du Syndicat des énergies renouvelables lors d'un entretien à Reuters.

Si le projet de loi Grenelle II passe en l'état, prévient-il, ce serait un "*arrêté de mort*" qui menacerait "*50.000 emplois à venir et 10.000 emplois existants*".